



ORDRE du JOUR
du **CONSEIL MUNICIPAL**
du **14 NOVEMBRE 2019** à 18h30

	TITRE DE LA DELIBERATION	RAPPORTEUR
N°1	Cession de la parcelle cadastrée AV113 de 2 485m ² sise rue Paul Verlaine	Monsieur Joseph COULLOMB
N°2	Vente de caveaux et monuments anciens suite à la procédure de reprises de concessions au cimetière en 2011	Monsieur André BOLJAT
N°3	Mandat spécial : congrès des maires de France du 18 au 21 novembre 2019	Monsieur le Maire
N°4	Convention de mise à disposition de parcelles communales à l'association « les jardins du Tistolet de Milhaud » pour la gestion de jardins collectifs	Monsieur Denis MERLO
N°5	Adhésion au groupement de commandes relatif au dispositif des passeports été 2020 et signature de la convention	Madame Aurélie FOUCHARD
N°6	Modification du règlement de fonctionnement du multi-accueil « les petits bouchons »	Madame Aurélie FOUCHARD
N°7	Mise à jour des statuts de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole	Monsieur le Maire
N°8	Rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif de Nîmes Métropole – exercice 2018	Monsieur le Maire
N°9	Rapport annuel 2018 des membres de l'assemblée spéciale de la SPL Agate	Monsieur le Maire
N°10	Convention cadre de fonctionnement de la Direction des Usages et des Infrastructures Numériques commune à Nîmes Métropole et à la commune de Milhaud intégrant l'avenant N°4	Monsieur le Maire
N°11	Créations et modifications de postes - mise à jour du tableau des effectifs	Monsieur André BOLJAT
N°12	Décision modificative N°1 du budget principal 2019	Madame Elisabeth METRAZ-BRUNAND
N°13	Décision modificative N°1 du budget annexe « Le parvis du gymnase » 2019	Madame Elisabeth METRAZ-BRUNAND
N°14	Budget principal 2019 – sortie d'inventaire du terrain cédé pour la construction de logements sociaux au budget annexe « Le parvis du gymnase »	Madame Elisabeth METRAZ-BRUNAND
N°15	Budget annexe « Le parvis du gymnase » 2019 - acquisition des terrains cédés par la ville	Madame Elisabeth METRAZ-BRUNAND
&	Compte-rendu des décisions municipales prises par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	



Le Maire de Milhaud
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Nîmes Métropole

Jean-Luc DESCLOUX